

INTERPELLATION URGENTE

Auteur PLR, par Xavier Mottet
Objet Chaque voix compte: pas de décision du Parlement, vraiment?
Date 27.04.2015
Numéro 1.0124

Actualité de l'événement

Le Conseil d'Etat a communiqué sur ce sujet le 1^{er} avril. De plus, les votations sur la réforme des institutions auront lieu le 14 juin.

Imprévisibilité

Il n'était pas possible de prévoir qu'une décision prise en septembre 2013 par le parlement ne soit pas reconnu par le gouvernement comme une décision de rejet de l'initiative chaque voix compte.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

Il est important de savoir s'il s'agit d'une erreur de procédure et si d'autres décisions législatives ne sont pas encore entrées en force plusieurs mois après leur acceptation par le parlement.

Dans sa communication du 1er avril relative à la votation cantonale portant sur le projet R21, le Gouvernement a évoqué l'éventualité de voter le même jour sur l'initiative «Chaque voix compte». Il est parvenu à la conclusion qu'une telle simultanéité était impossible pour des motifs juridique portant notamment sur l'absence d'une décision du Grand Conseil recommandant l'acceptation ou le rejet de l'initiative.

Cet argumentaire est quelque peu surprenant sachant en session de septembre 2013, l'initiative «Chaque voix compte» avait été refusée par 84 voix contre 37.

Conclusion

Dès lors, comment le gouvernement peut-il affirmer qu'il n'y a pas eu de décision à ce sujet ? Peut-on nous expliquer ce qui est sous-entendu dans ces propos et quelle est la procédure à suivre pour éviter cette situation à l'avenir?

Est-ce que la décision n'a pas été notifiée par le bureau du Grand Conseil? Si oui, pour quelles raisons? Doit-on s'attendre à d'autres décisions prises par le Grand Conseil qui ne seraient pas en force? Si oui lesquelles et pour quelles raisons?